



# DEMANDE DE DECLARATION PREALABLE

Département du Gard  
Commune de POULX

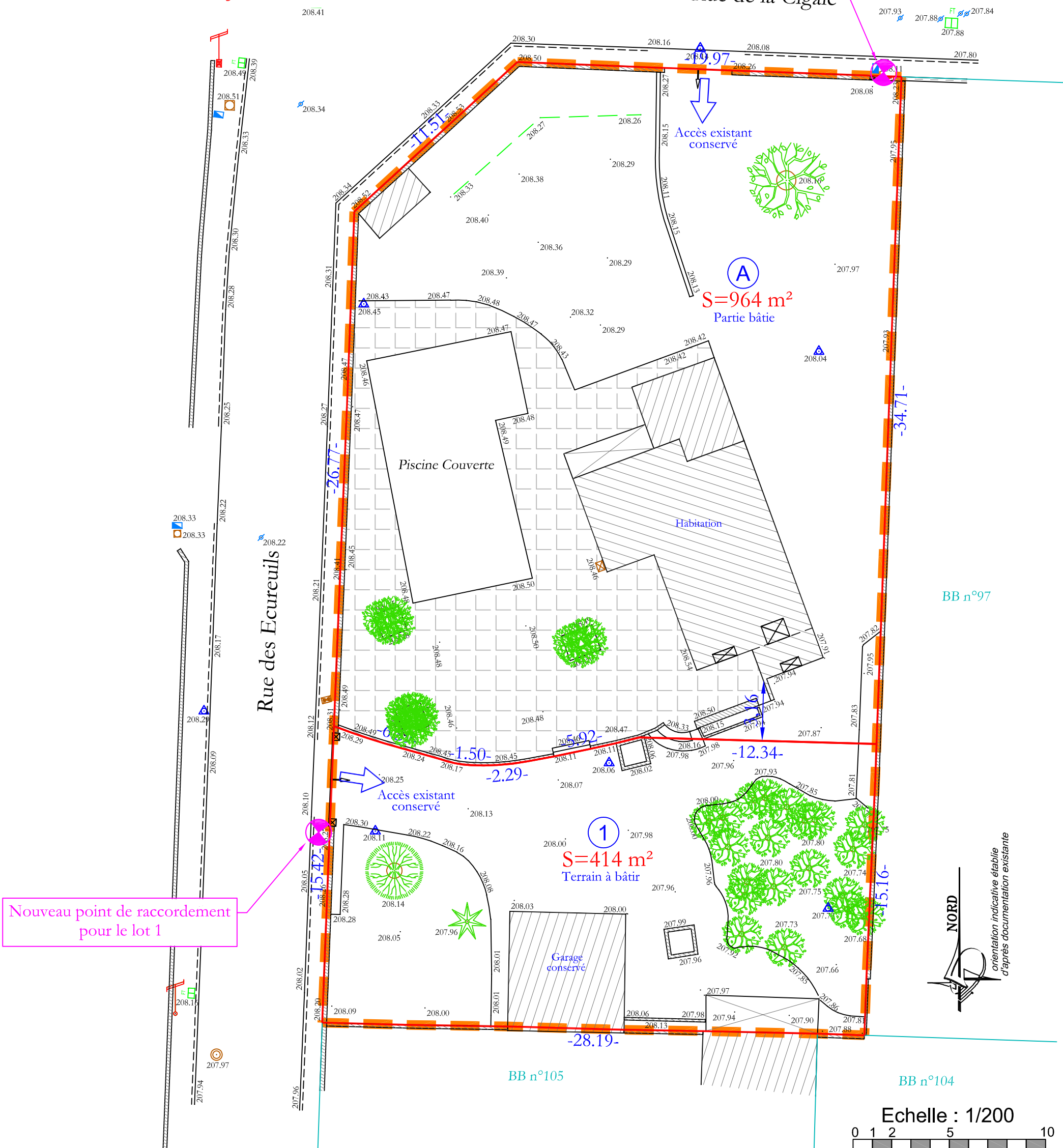
SARL LES MIMOSAS

Parcelle BB n° 96

## DP 10 - PROJET DE DIVISION

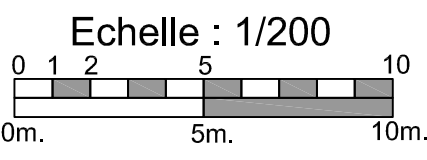
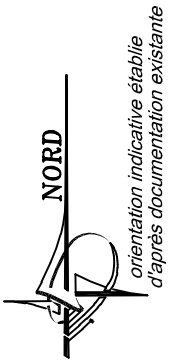
### LEGENDE

- Application graphique du parcellaire cadastral
- Limite périmétrique du projet d'aménagement
- 208.50 Altitudes terrain naturel (NGF)
- Limite de lots
- S=545 m<sup>2</sup> -24.74- Superficie et côte périmétrique des lots
- Accès au lot
- Point de raccordement réseau



Nouveau point de raccordement pour le lot 1

Point de raccordement existant conservé par la partie A



La planimétrie est rattachée au système de référence géodésique RGF 93 CC44

L'altimétrie est rattachée au nivellement général de la France (NGF).

Les limites sont inopposables au tiers tant qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un bornage contradictoire

Levé et dressé par la SARL CHIVAS Géomètre Expert

Immeuble D3 134, Avenue de Magellan 30320 Marguerittes Tcl:04.66.75.28.37 Fax:04.66.75.07.80 E-mail:geometre@cabinet-chivas.fr